



Première rencontre de Françoise Nyssen avec les élus locaux

La ministre de la Culture a réuni de façon informelle, le 11 juillet 2017, à Paris les membres du Conseil des collectivités territoriales pour le développement culturel (CCTDC). Françoise Nyssen a esquissé les premières orientations de sa politique en faveur des territoires.

A quelques jours des grands débats sur les politiques culturelles qui, comme chaque année, auront lieu en marge du Festival d'Avignon 2017, Françoise Nyssen a fait connaissance, le 11 juillet, avec les élus locaux membres du Conseil des collectivités territoriales pour le développement culturel (CCTDC).

Mais pour cette prise de contact, la nouvelle ministre a quelque peu modifié les habitudes de cette instance de concertation, qui réunit deux à trois fois par an dix associations d'élus et les grandes directions de la Rue de Valois, sous la présidence du ministre de la Culture.

Partenaires « privilégiés » de l'Etat

La réunion d'été s'est tenue en dehors des modalités habituelles, la prochaine séance plénière « formelle » étant renvoyée à l'automne. De plus, elle a eu lieu dans les locaux du ministère et non à Avignon, en marge du festival.

Sans doute faut-il y voir le souci de la nouvelle ministre de prendre ses marques dans le dédale des politiques culturelles conduites par les collectivités, qu'elle a qualifiées de « partenaires privilégiés » ; mais aussi une volonté de montrer que les réunions formelles du CCTDC ne sont pas les seuls et uniques moments de dialogue entre l'Etat et les collectivités.

En effet, si Françoise Nyssen dit souhaiter « un dialogue permanent avec les collectivités au niveau national, par l'intermédiaire du CCTDC et des associations d'élus », elle compte « aussi et surtout sur le terrain » : les directions régionales des affaires culturelles ayant été chargées de se rapprocher des élus pour une « coopération étroite ».

Nouveau cadre de contractualisation

Concernant les relations Etat-collectivités en matière de culture, la ministre a annoncé l'ouverture d'un grand chantier : la refonte du cadre de contractualisation, qu'elle souhaite « plus dynamique et plus solidaire ».

Pour l'immédiat, le secrétaire général du ministère (Hervé Barbaret) est chargé de procéder, « en lien avec les élus locaux, à un travail de recensement et d'évaluation des différents dispositifs de contractualisation existants. » Les pactes culturels, notamment, lancés par l'ex-ministre Fleur Pellerin, et qui n'ont pas suscité de grands mouvements d'adhésion, pourraient donc être revisités.



Sent Pan  ard et ses « palhassos » au Carnaval Biarn  s de Pau en 2016   Unuaiga CC BY SA 4.0 via Wikimedia

Des territoires prioritaires

Au registre des priorit  s politiques, il a surtout   t   question de l'acc  s    la culture au niveau de « tous les territoires », avec une attention particuli  re pour ceux qui sont le moins bien dot  s en la mati  re : « les espaces ruraux, les quartiers des politiques de la ville, les territoires ultra-marins », selon les d  tails apport  s par la ministre.

Une pr  cision qui fait   cho au discours de politique g  n  ral du Premier ministre prononc   devant les d  put  s le 4 juillet. Edouard Philippe avait insist   sur la diffusion des   uvres et des biens culturels, qui doit   tre « le plus large possible ».

La prise en compte des difficult  s rencontr  es par les communes les plus excentr  es par rapport aux grands centres g  ographiques de la culture et de la cr  ation r  pond    une des pr  occupations de la F  d  ration nationale des collectivit  s territoriales pour la culture (FNCC) et l'Association des maires ruraux de France (AMRF). En marge du Festival d'Avignon, ces derni  res signeront d'ailleurs une convention le 16 juillet, pour faire cause commune.